

Madame, Monsieur,

**En 2020, les modalités de collecte de la taxe d'apprentissage évoluent dans le cadre de la « Loi Avenir professionnel » du 05 septembre 2018. Explications :**

En 2020, **87 %** de votre taxe (anciennement le Quota) sont destinés au financement de l'apprentissage. A terme, cette part de la TA sera collectée par l'URSSAF qui la versera aux Opérateurs de Compétences (OPCO) via France Compétences.

Les **13%** restants (anciennement le Hors Quota) s'appellent le « **solde** ». Autre nouveauté : vous le verserez **directement à l'établissement de votre choix**, dès lors qu'il est référencé par la Préfecture de Région. **C'est le cas du Lycée Jeanne d'Arc – Saint Ivy (Faites-en part à votre expert-comptable / décret n°2019-1491 du 27 décembre).**

La fraction de 13% est à verser avant le **1<sup>er</sup> juin 2020**. Elle se calcule sur votre masse salariale brute 2019 (0.088% de la MSB 2019).

Au moment de votre déclaration, vous devrez indiquer le nom de l'établissement, ses coordonnées ainsi que son **numéro UAI**. Pour notre établissement : **0560182U**

Le règlement pourra se faire par **chèque**, expédié à notre adresse et à l'ordre de :

**OGEC Jeanne d'Arc – Saint Ivy PONTIVY**

Ou par **virement**, nos coordonnées bancaires :

**IBAN FR76 1558 9569 0401 2981 9774 052 – BIC CMBFR2BARK (domiciliation : CCM Pontivy)**

Dès réception de votre versement, nous vous transmettrons un **reçu** reprenant les éléments de votre identification précisés ci-dessus et indiquant la date et la somme que nous avons perçue.

**En 2020, pourquoi verser le solde de 13 % au Lycée Jeanne d'Arc – Saint Ivy ?**

- Situé en Bretagne Centre, le Lycée Jeanne d'Arc – Saint Ivy est une **référence** pour tous les acteurs économiques de la région.
- Avec ses **20 formations répertoriées au titre de la TA**, notre établissement offre un large panel de possibilités aux jeunes qu'il accueille.
- Nos **taux de réussite exceptionnels aux examens (98 %** toutes formations confondues sur les 5 dernières années), démontrent la qualité de notre savoir-faire et de notre investissement pour toujours mieux former vos futurs collaborateurs

Vous trouverez ci-dessous des exemples d'investissement financés par la collecte 2019 :

- Une soudeuse de fibre optique pour notre section MELEC.
- Une solution de prise de commande interactive pour notre restaurant d'application.
- Des équipements pour nos cuisines pédagogiques.

**En 2020, plus que jamais, nous comptons sur vous pour nous aider à accompagner nos jeunes et atteindre nos objectifs.**

**Gilles HUELLOU,**

**Directeur,**